



Organisme intercantonal de certification
Interkantonale Zertifizierungsstelle
Organismo intercantonale di certificazione

CERTIFICAT



L'Organisme Intercantonal de Certification OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

le Règlement faîtier national pour le label Migros "De la Région" (Version 10) Migros Neuchâtel-Fribourg

sont respectées par:

Fromagerie de Cressier
Ewald Schafer
Route de l'Ecole 3
1785 Cressier

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

Fromage Mont-Vully

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2018

Numéro d'enregistrement OIC-ADR-NEFR-1216-70515

Lausanne, le 01 décembre 2016

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann
Président

Roman Tscherrig
Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.